

JANVIER 2007

SWISSMINTinfo 1/07

**NOUVELLE SÉRIE: PARC
NATIONAL SUISSE**
PIÈCES D'OR ET D'ARGENT
POUR LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE
DE LA BANQUE NATIONALE
NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swissmint

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

A travers le présent numéro, Swissmint-info lance sa nouvelle formule. L'utilisation, à compter du 1er janvier 2007, d'une identité visuelle uniforme

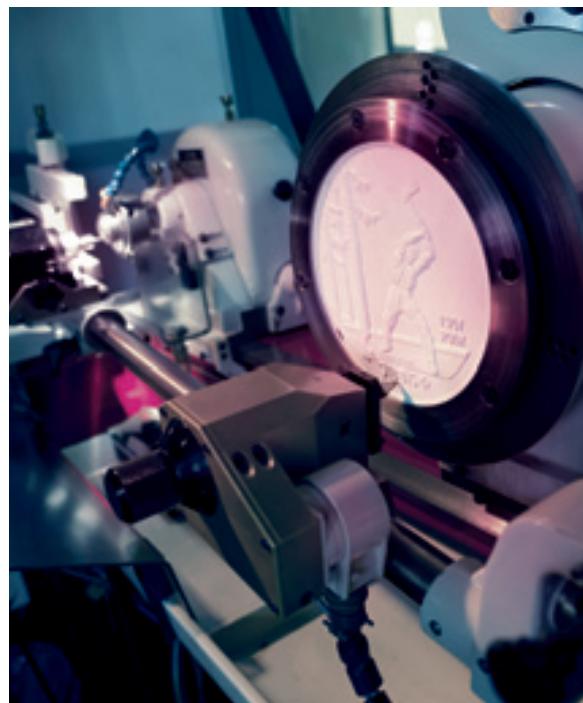


pour l'administration fédérale a entraîné des adaptations au niveau du magazine destiné à nos clients, de sorte que saissons cette occasion pour moderniser sa présentation qui datait de 1998. Le contenu est structuré plus clairement et la partie texte a été raccourcie au profit de celle consacrée aux illustrations, qui sont plus nombreuses et parfois de plus grande taille. Désormais, info paraît intégralement en quadrichromie et la version française compte huit pages.

Actuellement, les prix des métaux précieux sont élevés, ce qui nous constraint à adapter les prix de certains produits. Nous espérons toutefois compenser ce désavantage par des sujets nouveaux et intéressants. La pièce en or et la pièce en argent consacrées au 100e anniversaire de la Banque nationale présentent de grands contrastes. Deux œuvres d'art de deux siècles différents témoignent de la création artistique de l'époque, avec laquelle un large public a pu se familiariser grâce aux illustrations figurant sur les billets de banque. Nous lançons par ailleurs la série « Parc national suisse », attirant ainsi l'attention sur une institution nationale qui constitue une zone de protection d'une flore et d'une faune riches et un havre de détente pour les touristes.

Nous espérons que vous aurez beaucoup de plaisir à parcourir notre nouvelle info.

*Page de couverture:
Étape précédant la frappe
de la pièce en or 2007
avec le fameux bûcheron
de Ferdinand Hodler.
La photo représente le
modèle en araldite sur
le tour à réduire.*



Sommaire

Editorial	2
Nouvelle série de monnaies commémoratives « Parc national suisse »	3
La première pièce est dédiée au roi des Alpes: le bouquetin	
Pièces d'or et d'argent pour le centième anniversaire de la Banque nationale	4
Les motifs des monnaies spéciales représentent des billets de banque d'hier et d'aujourd'hui	
La sécurité chez Swissmint	6
Interview avec le préposé à la sécurité	
Nouvelle identité visuelle	7
Dès le 1er janvier 2007, les emballages, les publications et le site Internet auront une nouvelle présentation.	
Frappes d'essai de la monnaie commémorative Munot 2007	7
Guide artistique 100 ans du bâtiment Swissmint	8
Agenda	8



Photo: Klaus Robin

Le dernier bouquetin de Suisse a été abattu en 1809 en Valais. A l'exception d'une population maintenue dans la région du Grand Paradis par le roi Victor-Emmanuel pour pratiquer la chasse, le bouquetin avait totalement disparu de l'arc alpin. En 1920, des animaux provenant de cette population ont été lâchés dans le Parc national créé en 1914.

Gros plan sur le Parc national suisse

Le bouquetin ouvre la nouvelle série

La série en plusieurs volets lancée par Swissmint en 2007 débute par le thème du Parc national suisse et de ses principaux animaux sauvages. Le roi des Alpes, c'est-à-dire le bouquetin, figure sur la première pièce bimétallique de la série.

Le Parc national suisse (PNS), dénommé Parc Nazional Svizzer dans la langue locale, est la principale réserve naturelle de notre pays. Ce parc, qui est le plus ancien et le plus strictement protégé des Alpes, jouit d'une grande renommée sur le plan international. Il constitue l'un de nos symboles nationaux et une nouvelle série de monnaies commémoratives lui est dédiée.

Le PNS se trouve en Engadine et dans le Val Müstair. Il a une surface de 170 km². La nature y a tous les droits et elle y évolue selon ses propres règles, sans intervention humaine. La fondation de droit public « Parc national suisse » est responsable du PNS. Elle est soutenue financièrement par la Confédération, mais est tributaire de ressources supplémentaires pour l'exploitation du parc et en particu-

lier pour la construction du Centre d'information du Parc national, qui est en cours. Les monnaies commémoratives ont ainsi également valeur de symbole.

Les dispositions strictes relatives au PNS (p.ex. interdiction de construire des chemins et accès interdit aux chiens) offrent des possibilités uniques d'être en contact avec la nature, notamment d'observer la faune sauvage. Cerfs élaphes, chamois, bouquetins, marmottes, aigles royaux, gypaètes barbus et de nombreuses autres espèces, souvent de petites merveilles, attendent le visiteur. Avant de se rendre dans le Parc national, il est utile de consulter le site Internet www.national-park.ch.

Le bouquetin – roi des Alpes

Le bouquetin, à l'allure impressionnante et aux puissantes cornes, est considéré comme le roi des animaux sauvages vivant dans les Alpes. Il a été exterminé voici des siècles aux Grisons et dans le reste de la Suisse. Un seul petit troupeau de bouquetins a survécu dans le massif du Grand Paradis, en Italie, d'où des jeunes

ont été lâchés en Suisse il y a 100 ans. Les descendants ont recolonisé en liberté le territoire, également le Parc national à partir de 1920. Aujourd'hui, les bouquetins vivent à nouveau dans de vastes zones des Alpes, en particulier aux Grisons. Dans le Parc national, le Val Trupchun et le Val Macun sont des endroits privilégiés pour admirer ces grimpeurs intrépides.

Prof. Heinrich Haller, directeur du PNS

Flash

La monnaie commémorative «Bouquetin»

Valeur nominale: 10 francs suisses; alliage: bimétallique (cupronickel et bronze d'aluminium); poids: 15g; diamètre: 33mm; tirages «non mis en circulation»: au maximum 96 000 pièces; flan bruni: au maximum 12 000 pièces; conception: Gian Vonzun, Pratval (GR).



Illustration à droite:
La pièce d'or en l'honneur du centenaire de la Banque Nationale représente le fameux « Bûcheron » du peintre suisse Ferdinand Hodler (1853-1918), qui a ainsi conçu en 1911 le premier billet de 50 francs de Suisse.

Illustration ci-dessous:
L'original et son modèle: l'actuel billet de 20 francs a servi de modèle à la pièce d'argent qui représente une partie du portrait d'Arthur Honegger (1892-1955).



Centième anniversaire de la Banque nationale

Pièces anniversaire en or et en argent

Depuis 100 ans, la Banque nationale suisse veille sur le franc suisse et assure ainsi la stabilité des prix, en tenant compte de la conjoncture. A l'occasion du 100e anniversaire de la Ban-

que, une pièce en or et une en argent sont émises. Elles ont pour motif des œuvres d'art créées au cours des deux derniers siècles.



Pour la pièce de 20 francs en argent « Arthur Honegger », le graphiste et artiste peintre renommé Roger Pfund de Genève a choisi une partie de l'actuel billet de 20 francs où figure le portrait du compositeur suisse Arthur Honegger (1892-1955). A travers une conception particulière, l'artiste a placé l'œil de Honegger au centre de la pièce, de sorte que le visage du musicien, que l'on a l'habitude de voir sur les billets, n'apparaît pas du premier coup.

Le « bûcheron » de Ferdinand Hodler (1853-1918) a été repris sur la pièce en or d'une valeur de 50 francs suisses. En 1908, la Banque nationale a chargé Hodler de concevoir le dessin de la première série de billets de la Suisse. Il a ainsi créé le célèbre « bûcheron » pour le billet de 50 francs et le « faucheur » pour le billet de 100 francs. Sui-
te à des différences avec Hod-

ler, la conception du dessin des billets de 500 et de 1000 francs a été confiée à un autre artiste. Le bûcheron constitue une des créations majeures de Hodler.

Flash

Pièces commémoratives « Centième anniversaire de la Banque nationale »

Or: Valeur nominale: 50 francs suisses, alliage: or 0,900; poids: 11,29 g; diamètre: 25 mm; tirage: « flan bruni »: 6000 pièces au max.; conception: Roger Pfund, Carouge
Argent: Valeur nominale: 20 francs suisses, alliage: argent 0,835; poids: 20 g; diamètre: 33 mm; tirages: « qualité normale »: 50 000 pièces au max., « flan bruni »: 12 000 pièces au max.; conception: d'après Ferdinand Hodler.

La Banque nationale suisse est entrée en activité en 1907, deux ans après que le Parlement et le peuple aient approuvé sa création. Photo historique datant de 1913 (Schweizerische Bauzeitung).



La Banque nationale suisse

Une monnaie stable est une des principales conditions de la prospérité économique. Dans la Constitution fédérale de 1848, les cantons avaient confié à la Confédération le monopole d'émission de la monnaie. Les nouvelles pièces ont dans un premier temps été frappées à Paris et à Bruxelles, puis, à partir de 1855, par la Monnaie fédérale. Quant aux billets, diverses banques privées et cantonales ont continué de les émettre. Ce n'est qu'en 1891 que la Confédération a obtenu le droit exclusif d'émettre des billets de banque. En 1905, le Parlement et le peuple ont approuvé la création d'une banque centrale ayant le statut de société anonyme. Deux ans plus tard, soit le 20 juin 1907, la Banque nationale suisse est entrée en activité.

La Banque nationale mène la politique monétaire de façon indépendante. Elle agit dans l'intérêt général du pays. Son objectif prioritaire consiste à assurer la stabilité des prix en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. Elle fixe ainsi le cadre général de l'évolution de l'économie.

La Banque nationale assure l'approvisionnement en billets de banque satisfaisant à des exigences élevées en matière de qualité et de sécurité et met en circu-

lation la monnaie, sur mandat de la Confédération. Avec les banques et la Poste, la Banque nationale est un des principaux acteurs du système des opérations de paiement. En matière d'opérations de paiement sans numéraire, elle intervient dans le domaine des transferts de montants importants entre banques.

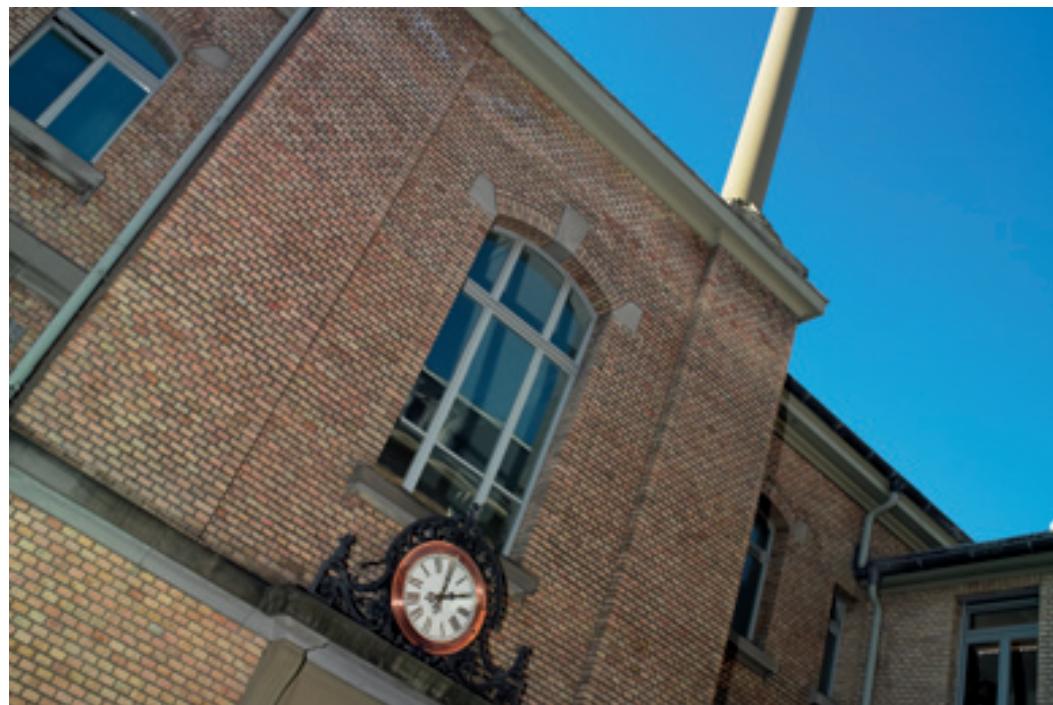
La gestion des réserves monétaires est une des tâches principales de la Banque nationale. Les réserves monétaires assurent la confiance dans le franc suisse et contribuent à empêcher ou à surmonter les crises. Par ailleurs, la Banque nationale agit en tant que banque de la Confédération et participe conjointement avec les autorités fédérales à la coopération monétaire internationale.

Peter Schöpf, secrétaire général de la Banque nationale suisse



Le bâtiment de la Banque nationale à Zurich, classé monument historique, a été édifié de 1919 à 1922 comme siège secondaire et récemment entièrement rénové.

Les voleurs n'ont aucune chance: Swissmint accroît la sécurité au moyen d'un système très évolué de contrôle et de fermeture (Photo: le bâtiment de la Monnaie fédérale vu depuis la cour).



La sécurité chez Swissmint

Berne n'est pas Canberra

A l'aide d'une astuce, un collaborateur de la Monnaie royale australienne a dérobé quelque 143 000 francs. Cet événement soulève diverses questions. Qu'en est-il de la sécurité chez Swissmint?

En avril 2006, la presse a rapporté qu'un collaborateur de la Monnaie royale australienne avait emporté, sur une période de dix mois, une demi-tonne de pièces de deux dollars dans ses chaussures. Les faits sont restés longtemps insoupçonnés, car l'employé portait durant son travail des chaussures munies d'un embout en acier. Il pouvait garder ces derniers lors du passage au détecteur de métaux, à la sortie de son travail. L'accusé de 48 ans a dérobé plus de 77 000 pièces dont la valeur s'élevait à 154 000 dollars

australiens (soit l'équivalent de 143 600 francs suisses).

Qu'en est-il de la sécurité chez Swissmint? **Swissmint-info** a interrogé à ce sujet Marius Haldimann, chargé de la sécurité chez Swissmint.

Swissmint-info: Monsieur Haldimann, vous êtes certainement au courant de ce qui s'est passé à la Monnaie royale australienne. Nos lecteurs seraient certainement curieux de savoir si un tel vol serait possible chez Swissmint.

Marius Haldimann: Comme les personnes ne sont pas contrôlées lorsqu'elles sortent de la Monnaie fédérale, dérober des pièces ne poserait pas de problème en théorie. Du fait des contrôles minutieux portant sur les monnaies frappées et emballées, un tel vol serait cependant découvert immédiatement. Il serait par ailleurs facile d'identifier le coupable, vu la taille modeste de l'effectif du personnel. Nos collaborateurs sont en outre conscients de la confiance placée en eux, de sorte qu'il ne saurait être question de vol.

Pouvez-vous décrire les contrôles en détail?

La presse compte deux fois toute pièce frappée, à l'aide d'un compteur électronique et d'un compteur mécanique. Les imprimés, qui ne peuvent pas être manipulés, passent à la comptabilité. Lors de l'emballage, le nombre des pièces destinées à être livrées à la Banque nationale suisse est déterminé de manière précise. Le nombre des pièces frappées et des pièces livrées doit être identique. Les erreurs sont impitoyablement recherchées, même si les différences sont minimes. Cela peut aller jusqu'au démontage complet de machines, pour retrouver les pièces manquantes.

Y a-t-il déjà eu des vols commis par le personnel de la Monnaie fédérale?

Oui, si l'on remonte loin dans les annales. En 1959, un artisan spécialisé a été licencié avec effet.



Nouvelle identité visuelle

Identité renouvelée et moderne

A l'occasion de l'introduction de la nouvelle identité visuelle de la Confédération, Swissmint a réexaminé et optimisé l'ensemble de sa propre identité visuelle. Depuis le 1er janvier 2007, les emballages, les publications et le site Internet se présentent sous un nouveau jour.

Les étuis à monnaie ont été modifiés, ils ne l'avaient plus été depuis 1992. Par ailleurs, l'emballage des jeux de monnaies a subi quelques adaptations, étant donné que les pièces de un centime disparaîtront à l'avenir. Quelques nouveautés ont été apportées au jeu de monnaies pour



Les nouvelles étuis à monnaie.

nouveau-né. L'étiquette autocollante est supprimée et les données concernant le nouveau-né (nom, date de naissance, taille et poids) peuvent dorénavant être inscrites directement sur l'enveloppe, dans la zone prévue à cet effet.

Des modifications ont également été effectuées au niveau des publications, notamment en ce qui concerne la brochure de promotion et **Swissmint-info**, que vous avez entre les mains. La brochure de promotion peut être commandée sous www.swissmint.ch (« Actualités »). Le site Internet est également conforme à la nouvelle identité visuelle. Il attend votre visite.

Nouvelles

Frappes d'essai Munot 2007

En plus des pièces « Centième anniversaire de la Banque nationale suisse » et « Parc national suisse – Bouquetin », une nou-



velle pièce d'argent de 20 francs, dédiée au Munot de Schaffhouse, sera émise au printemps 2007. Après les pièces « Château de Chillon », « Pont de la Chapelle de Lucerne » et « Palais fédéral », il s'agit de la quatrième pièce de la série consacrée aux « monuments célèbres de Suisse ». Les 500 frappes d'essai de la pièce « Munot » seront livrées en automne 2007. Des informations sur la manière de commander cette pièce vous seront fournies dans le prochain numéro de **Swissmint-info**.

La pièce de un centime 2006 – une rareté

La pièce de un centime 2006 ne se trouve que dans les jeux de monnaies. Par conséquent, les prix des jeux de monnaies de 2006 risquent de monter fortement sur le marché secondaire.

Depuis le 1er janvier 2007, les pièces de un centime ne constituent plus un moyen de paiement légal. Le Conseil fédéral en a décidé ainsi lors de sa séance du 12 avril

Prix élevé des métaux précieux

Chers clients,

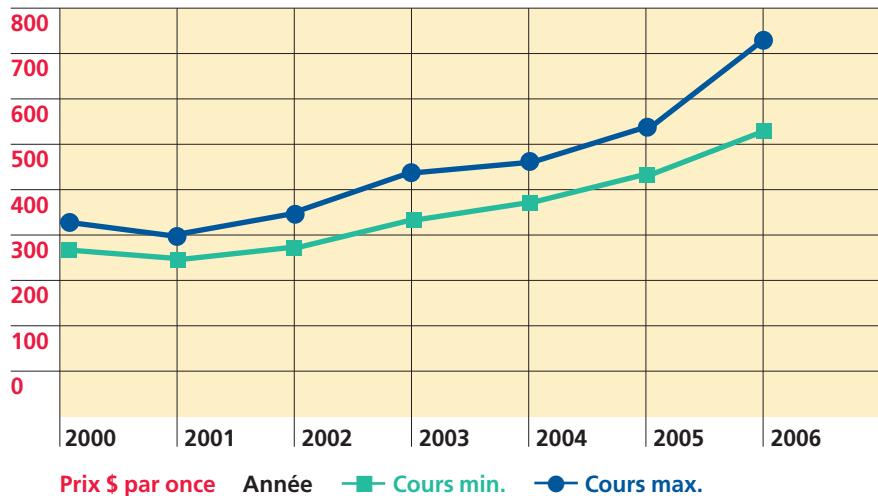
Les augmentations n'ont rien d'agréable et nous souhaiterions vivement les éviter. Ces augmentations sont particulièrement gênantes lorsqu'elles découlent de facteurs non influençables. La forte montée des prix des métaux précieux nous oblige à adapter les prix des pièces d'or et d'argent de qualité flan bruni. Les nouveaux prix sont les suivants:

Pièce de 20 francs en argent, qualité flan bruni, avec étui: CHF 55.–

Pièce de 50 francs en or, qualité flan bruni, avec étui: CHF 350.–

De nouvelles adaptations des prix, dues aux fluctuations des prix des métaux précieux, ne sont pas exclues. Nous vous remercions de votre compréhension.

Swissmint



2006. Quant aux pièces de cinq centimes, elles sont maintenues, en dépit des coûts élevés de frappe, qui se montent à quelques six centimes par unité. Comme la Banque nationale disposait encore de réserves suffisantes de pièces de un centime

d'années précédentes, Hans-Rudolf Merz, chef du Département fédéral des finances, a décidé de renoncer à la frappe du 1,5 million de pièces qui était prévu au programme de 2006. Le tirage des pièces de un centime de 2006 est par consé-



quent identique à celui des jeux de monnaies de 2006 (fleur de coin, flan bruni, jeu de monnaies pour nouveau-né et jeu de monnaies anniversaire) et s'élève exactement à 30 000 exemplaires. Les détenteurs d'un tel jeu ne manqueront pas d'être satisfaits.

Guide artistique Swissmint

A l'occasion du centenaire de l'emménagement de la Monnaie fédérale dans le bâtiment sis à la Bernastrasse 28, la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) a publié le Guide des monuments suisses «La Monnaie fédérale à Berne» (ISBN 3-85782-799-8). Le guide maniable donne une introduction profonde à l'histoire du bâtiment marquant qui date de l'année 1906. Ce dernier peut être obtenu directement, au prix de 10 francs, auprès de la Société d'histoire de l'art en Suisse, Pavillonweg 2, 3012 Berne (Téléphone 031 308 38 38).



Editeur

Monnaie fédérale
Swissmint
Bernastrasse 28
CH-3003 Berne
www.swissmint.ch

Marketing

Téléphone +41(0)31 322 60 68
Fax +41(0)31 322 60 70
Mail info@swissmint.ch

Vente

Téléphone +41(0)31 322 74 49

Numismatique

Téléphone +41(0)31 322 61 73



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swissmint



Enveloppe numismatique Bouquetin

En 2006, la Suisse a fêté le 100e anniversaire de la réintroduction du bouquetin. A cette occasion, la Poste a sorti une enveloppe numismatique et un timbre conçus par l'artiste peintre grison Robert Cavegn. L'enveloppe numismatique et le

cachet publicitaire peuvent être commandés en ligne sous www.post.ch/philashop ou par téléphone (031 338 73 07). Le prix se monte à CHF 16,50. Il n'y a pas de frais d'envoi.

Tirage au sort des médailles anniversaire

Les gagnants des médailles anniversaire (100e anniversaire du bâtiment abritant Swissmint) ne peuvent pas être cités dans l'info pour des raisons de place. Leurs noms figurent sur notre site www.swissmint.ch, à la rubrique «Actualités».

Agenda

Cette année, Swissmint tiendra un stand dans plusieurs salons numismatiques:

Euroflash

Le 11 juillet 2006, le Conseil de l'Union européenne a approuvé l'entrée de la Slovénie dans la zone euro. Les préparatifs de l'introduction de l'euro dans cette partie de l'ex-République yougoslave battent leur plein. Les 1 170 tonnes de pièces et 73 tonnes de billets de banque produits jusqu'au premier janvier 2007 visent à couvrir les besoins en espèces à la suite du changement de monnaie. La préalimentation (frontloading), c'est-à-dire la remise des espèces aux banques et aux grandes entreprises afin de garantir leur solvabilité au terme du passage

à l'euro, a débuté le 1er septembre de l'année passée. Dans le même temps, 150 000 kits de démarrage ont été distribués aux banques qui les mettront ensuite à la disposition du public slovène.

